



COMMUNIQUE DE PRESSE

- 16.09.11



16 septembre - Journée technique ADEME
« Agriculture et gaz à effet de serre : l'approche territoriale ClimAgri »

CLIM'AGRI : EVALUER ET AGIR AU NIVEAU LOCAL SUR L'IMPACT ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTAL DE L'AGRICULTURE

L'ambition de la France est de diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre à horizon 2050. L'agriculture est particulièrement concernée par cet objectif puisque ce secteur est à l'origine de 21% des émissions enregistrées, ce qui en fait le troisième émetteur de gaz à effet de serre dans notre pays aujourd'hui.

Fort de ce constat, l'ADEME affine et partage ses connaissances sur les impacts de l'agriculture sur le changement climatique, notamment par la réalisation d'études, l'organisation de journées techniques et l'élaboration d'outils méthodologiques et d'information etc.

La journée technique « Agriculture et gaz à effet de serre : l'approche territoriale ClimAgri » est l'occasion pour l'ADEME de présenter « ClimAgri », un outil destiné à faire évoluer les pratiques agricoles et forestières au sein de chaque territoire.

ne
0% à
es
ons
de
vent
r du
ur
le

ClimAgri est un **outil de diagnostic permettant d'évaluer l'impact énergétique et les émissions de gaz à effet de serre liés aux activités agricoles et forestières à l'échelle des territoires** : régions, départements, parcs naturels, etc. Son principal objectif est de mettre en relations trois types d'indicateurs :

- les consommations d'énergie de l'agriculture,
- les émissions de gaz à effet de serre,
- la production de matière première agricole.

A partir du diagnostic établi, les utilisateurs définissent et priorisent les actions à mettre en œuvre en vue de réduire les impacts énergétiques et environnementaux des activités agricoles sur le territoire.

Grandes cultures	Commentaires de l'utilisateur	Surface (en ha)	rendement (voir col suivante pour unité)	unité du rendement	Fertilisation de N (kg N/ha)
1	2	3	4	5	6
Saisie des cultures à partir de la liste des cultures de l'onglet A3 hors 'maraichage' et 'horticulture' (liste déroulante)		Surface	Rend	cherché dans l'onglet A3 selon la culture	cherché dans l'onglet A2a selon la culture
7 blé tendre		4 793 080	69,39	q/ha	165,983
8 blé dur		452 655	46,38	q/ha	172,48
9 maïs grain		1 485 014	87,2	q/ha	149,76
10 colza		1 405 603	29,48	q/ha	161,7
11 orge (hiver, printemps, brasserie)		1 667 310	62,37	q/ha	127,4
12 pois (hiver, printemps)		239 731	42,27	q/ha	0
13 betterave sucrière		379 343	78,745	t/ha	102,6
14 maïs ensilage		1 370 460	11,5	t/ha	69,42
15 prairie naturelle productives >30ans		6 622 891	5	t/ha	48,08

ClimAgri, c'est également une démarche qui nécessite la mobilisation de nombreux partenaires régionaux pour mener à bien son déploiement:

- la mobilisation d'un comité de pilotage et la sensibilisation des acteurs impliqués (conseils régionaux et généraux, chambre d'agriculture, etc.),
- la collecte des données,
- l'élaboration du diagnostic et les simulations,
- la valorisation des résultats et la mise en place d'un plan d'action.

La démarche ClimAgri peut s'insérer dans les Plans Climats Energie Territoriaux (PCET) dont il constitue le volet agricole.

www.ademe.fr - Retrouvez ces informations sur Twitter pour suivre le fil @ademe : <http://twitter.com/ademe>

ClimAgri : l'exemple d'une expérimentation réussie en Basse-Normandie

Le Parc Naturel Régional (PNR) Normandie-Maine a expérimenté ClimAgri de septembre 2009 à juin 2010, en coordination avec les principaux acteurs agricoles du territoire¹. Le parc s'engage aujourd'hui dans un **premier plan d'actions** : « **Soutenir l'adaptation des exploitations agricoles aux enjeux énergétiques et climatiques** ». Une estimation des tonnes équivalent pétrole ou CO₂ économisées sera calculée au cours des 3 années à venir. Ce programme d'actions est constitué de 40 mesures et s'articule autour de 3 grands axes :

- renforcer les connaissances agricoles du territoire, via notamment la réalisation d'un bilan de santé économique des exploitations du territoire,
- développer le mix et l'autonomie énergétique des exploitations agricoles, grâce notamment à la promotion des énergies renouvelables,
- optimiser le bilan Gaz à effet de serre des systèmes de production, par exemple, avec la mise en place de formations avec les établissements d'enseignement agricole sur des systèmes plus économes et viables.

Pour mener à bien cette expérimentation, le Parc Naturel Régional de Normandie-Maine s'est entre autres appuyé sur les bilans de l'activité agricole du territoire de Basse-Normandie pour la campagne 2007-2008. Soit :

- Le bilan ClimAgri des émissions de GES de l'agriculture qui mesure les émissions par poste (sols agricoles, stockage des effluents...) et les émissions par type de gaz. Les résultats de ce bilan ont permis des simulations chiffrées de certaines pistes d'actions ; réduire notamment les consommations des engins agricoles et ainsi diminuer les émissions directes de CO₂, favoriser le semis de culture sous couvert² ce qui permet de diminuer les émissions de NO₂, mieux gérer les déjections animales et par conséquent réduire les émissions de NO₂ et de CH₄.
- Le bilan ClimAgri des consommations énergétiques de l'agriculture : consommation en énergies directes, elle représente 48% de la consommation d'énergie totale, essentiellement due la consommation de fuel pour les engins agricoles et d'électricité pour les pratiques d'élevage en Basse-Normandie) ; consommation en énergies indirectes, elle s'élève à 52% de la consommation d'énergie totale, pour moitié dues à la fabrication et l'utilisation d'engrais azotés.

Pour chaque diagnostic et afin de réduire ces consommations, des pistes d'action ont été proposées : l'entretien régulier de son engin agricole ou une formation à l'éco-conduite permet de réduire sa consommation de fioul ; mieux ventiler la salle de traite ou installer un récupérateur de chaleur permet de limiter sa consommation en électricité ; optimiser la gestion des pâturages, favoriser les mélanges graminées/légumineuses permet une diminution des consommations d'énergie indirecte.

D'autres exemples et plus d'informations disponibles sur les pages www.ademe.fr/agriculture et dans le Hors-Série ADEME, supplément au n°15 de Campagnes et Environnement.

« ClimAgri, une dynamique au service des territoires »

Les actes de la JT seront disponibles sur le site : www.ademe.fr/climagri

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la triple tutelle du ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, du ministère de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.ademe.fr

¹Directions régionales de l'agriculture, conseils régionaux et généraux, chambres d'agriculture, etc.

²Culture plein champ qui consiste à implanter une culture intermédiaire entre la moisson et le prochain semis.

www.ademe.fr - Retrouvez ces informations sur Twitter pour suivre le fil @ademe : <http://twitter.com/ademe>